

■ **Azima SA**, à Prilly, avenue du Château 66, c/o Cedric Mayor. Nouvelle société anonyme. Statuts: 12 septembre 2003. But: commerce de tout produit et négoce international de matières premières; opérations financières. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Dangote Sani, du Nigeria, à Lagos (Nigeria), président, Mayor Cedric, de Ballens, à Prilly, et Mayor Rémy, de Ballens, à Lausanne, tous trois avec signature individuelle. Réviseur: Fiduciaire Elès S.A., à Morges.

Journal no 10439 du 07.11.2003
(01258528 / CH-550.1.036.740-3)